



Listen to this article

Elisée succède à Elie. — Signification typique de cette succession. — Il purifie une source. — Il rencontre de jeunes chenapans. — Il prononce une sentence contre eux. — Leur punition. — Il récompense la foi d'une veuve. — Il guérit le général Naaman de sa lèpre. — Naaman le consulte. « Je suis l'Éternel, qui te guérit. » — Exode 15: 26.

Depuis plus de six mille ans, notre terre est frappée d'une condamnation divine en raison du péché commis par Adam et de la propagation de ce péché parmi la postérité de ce dernier, en raison aussi de la sentence de Dieu prononcée contre le péché. C'est pour cela que, comme le déclare l'Apôtre, notre monde a été sous le « règne du Péché et de la Mort » (Romains 5: 14-19). Et il l'est toujours; en effet, la malédiction, ou pénalité, frappant le monde n'est pas encore levée. Dieu merci, la Bible abonde en précieuses promesses nous assurant qu'un jour meilleur doit bientôt poindre ! Cette glorieuse époque doit être inaugurée par le règne du Messie, pour lequel Jésus apprit Son peuple à prier: « Que Ton Règne vienne; que Ta volonté soit faite sur la terre, comme au ciel. » Alors se produira un glorieux changement en faveur du monde. Satan sera lié pour mille ans. Le règne du Péché et de la Mort cessera, et un règne de Justice et de Vie commencera.

Ce règne doit durer un millier d'années. Les paroles de Jésus Lui-même nous assurent qu'il en résultera la suppression entière de la malédiction, l'affranchissement du genre humain de toute difficulté et de toute maladie qui s'abattirent sur le monde, punition encourue à cause du péché d'Adam, etc. Dès le commencement du règne du Messie, et par Celui-ci, la bénédiction de Dieu commencera à se déverser sur le monde; la malédiction s'effacera à l'avenant; mais la pleine bénédiction ne sera pas installée, et la malédiction ne sera pas entièrement ôtée avant, à peu près, la fin du Millénium. Ce sera une grande œuvre. Suivant la promesse de Jésus, il n'y aura plus finalement ni douleur, ni cri, ni mort, car les premières choses, le péché et la mort, auront disparu, et Il aura fait toutes choses nouvelles, en qualité de grand Roi des rois et Seigneur des seigneurs. —Apoc. 21: 4, 5; 19:16; 1 Cor. 15: 26, 54.

***L'oeuvre d'Elisée, un type des bénédictions du Rétablissement.***

Au cours d'une étude précédente, nous indiquâmes que, selon la compréhension des Etudiants de la Bible, la carrière d'Elie typifiait les expériences de l'Eglise dans la chair, expériences se terminant par la glorification. Par approximation, nous pourrions croire qu'Elisée, le compagnon d'Elie, sur qui tomba le manteau d'Elie, symbole de la puissance et de l'autorité reçues par Elie en raison de sa qualité de représentant de l'Eternel, préfigurât une classe. Notre pensée est qu'il typifia deux classes; en premier lieu, il typifia ceux qui sont maintenant associés à la classe d'Elie, et, après l'enlèvement d'Elie et sa deuxième traversée du Jourdain, il devint le type de ceux qui auront pour charge la dispensation des bénédictions du Rétablissement durant le Millénium. Remarquons quelques-uns de ses actes figuratifs.

### ***Eau pure — pure Vérité***

(1) Par un certain cours d'eau, s'écoulait une eau saumâtre à travers une contrée favorisée par d'autres côtés. Elisée prit une poignée de sel, se rendit jusqu'à la source du ruisseau et l'y jeta, ordonnant au nom de l'Eternel que son eau fût dès lors pure. Recherchant la signification typique de cet acte, dont l'antitype s'accomplira dans le Millénaire, il nous vient à l'esprit le fait qu'un cours d'eau représente un courant de Vérité; une eau saumâtre représenterait donc des doctrines impures. La purification du ruisseau à sa source représenterait bien ce que l'Eternel a promis par la bouche du Prophète à propos du jour du Messie : « Alors je donnerai aux peuples des lèvres pures, afin qu'ils invoquent tous le nom de l'Eternel, pour le servir d'un commun accord. » — Soph. 3: 9.

Le sel jeté dans la source nous rappelle les paroles du Maître touchant Ses véritables disciples: « Vous êtes le sel de la terre. » (Matth. 5: 13.) Ce sera en et par le sel de la terre glorifié que s'écouleront les bénédictions, les ruisseaux de la Vérité, pour rafraîchir l'humanité pendant un millier d'années. La lumière de la connaissance de la gloire de Dieu remplira la terre entière, comme les eaux qui recouvrent les grandes profondeurs des mers. — Esaïe 11: 9; Hab. 2: 14.

### ***Blessés par des ours.***

(2) Alors qu'Elisée continuait sa marche, de jeunes voyous l'abordèrent, criant: « Monte, chauve » C'étaient de jeunes gens, et non des enfants ni des bébés. Elisée se retourna et ordonna contre eux une punition, signifiée dans notre texte par le verbe « maudire ». Il

déclara que leur conduite était mauvaise et qu'elle leur vaudrait un châtement. Ce châtement vint sans tarder. Deux ourses se jetèrent sur eux et les déchirèrent, les blessèrent. Il n'est pas dit qu'elles les mangèrent ou les tuèrent; les quarante-deux chenapans furent seulement blessés dans leur lutte avec ces ourses, ce qui fut apparemment leur punition méritée par leur conduite coupable.

D'une manière quelque peu similaire, des jugements seront exercés dans le monde durant le Millénium ; des punitions suivront tout acte mauvais, des récompenses tout acte bon. Ainsi, par des châtements, appelés dans la Bible jugements, le monde apprendra le bien et le mal pendant mille ans, selon qu'il est écrit: « Lorsque tes jugements s'exercent sur la terre, les habitants du monde apprennent la justice. » (Esaïe 26: 9.) C'est pour cette raison que l'Age Millénaire est appelé le jour de jugement du monde. St. Pierre explique qu'un jour pour le Seigneur est comme mille ans (2 Pierre 3 : 8). St. Paul nous apprend que Dieu « a fixé un jour [un millier d'années] où il jugera le monde selon la justice » (Actes 17 : 31). Ce jugement consistera en récompenses et en punitions sagement administrées, afin que les gens apprennent la justice et abhorrent le péché.

(3) Une pauvre veuve, dans le malheur parce qu'elle s'était endettée, appela à l'aide le Prophète Elisée. Ses ressources étaient épuisées, il ne lui restait qu'un peu d'huile d'olive. Elisée lui ordonna de prendre tous les vases qu'elle avait et d'en demander à ses voisines ; et il lui dit d'y verser son huile jusqu'à ce que ces vases fussent remplis. Il lui conseilla ensuite de vendre cette huile pour se procurer de l'argent afin de régler ses dettes et d'employer le restant à l'achat du nécessaire pour vivre.

Cette histoire peut nous illustrer les bienheureuses récompenses que le Seigneur accordera, pour la foi, durant le Millénaire. En fait, elle illustre le principe général suivant lequel Dieu agit. La dette devait être payée. La justice ne devait pas être enfreinte; de préférence à autre chose, un miracle fut accompli par la bénédiction d'une chose déjà possédée. Il en sera ainsi indubitablement durant le Millénium. L'Éternel bénira ce que les gens pourront avoir, suivant la foi qu'ils manifesteront en employant cela conformément à Sa volonté; il en résultera un accroissement de la chose possédée, qui leur permettra de subvenir pleinement à tous leurs besoins.

Notre Seigneur Jésus illustra ce principe dans certains de Ses miracles, et Il fit clairement comprendre, ne l'oublions pas, que Ses miracles typifiaient, figuraient d'avance Sa venue

dans la gloire et la majesté de l'œuvre de Son Royaume (Jean 2: 11). L'un de ces miracles fut l'alimentation de cinq mille personnes au moyen d'une petite quantité de poissons qu'il avait déjà sous la main. De même, chaque personne possède quelque don ou quelque autre chose dans une certaine mesure. La leçon à en tirer serait: employez ce que vous avez, implorant la bénédiction de Dieu, et efforcez-vous de l'employer en harmonie avec Sa Parole, ne doutant de rien. L'Éternel récompense toujours la foi. Dans le cas de cette veuve, l'huile coula juste assez longtemps pour remplir tous les vases que la veuve avait empruntés, ainsi que les siens. Ensuite, elle s'arrêta.

### ***Un général Syrien guéri de la lèpre.***

(4) En Orient, la lèpre est une des maladies les plus redoutées; généralement, on la considère comme incurable. La Bible semble traiter la lèpre comme figure, ou type, du péché, parce qu'on ne peut en être guéri, si ce n'est par miracle divin. Naaman, le commandant en chef des forces du roi de Syrie, était lépreux.' Dans sa famille servait une petite bonne juive, capturée à l'occasion de l'une des batailles qui opposèrent Syriens et Israélites. Cette bonne vit l'état dans lequel se trouvait son maître et parla à sa maîtresse d'Elisée, grand Prophète en Israël qui, selon elle, pourrait faire quelque chose en faveur du général. Elle suggéra de recourir à Elisée.

Ce qui paraissait être propos futile fut saisi par le général Naaman comme dernière et unique planche de salut. Il obtint de son roi une lettre d'introduction auprès du roi d'Israël, libellée comme suit en substance: « Je t'envoie cette lettre par l'intermédiaire de mon général en chef Naaman qui est un lépreux, et je désire que tu t'occupes de lui en sorte qu'il soit guéri. » La consternation saisit le roi d'Israël. Il savait qu'il n'avait aucun pouvoir sur la lèpre, maladie comptée comme incurable. Aussi conclut-il que le roi de Syrie lui cherchait querelle et que cela signifiait la guerre, une grande affliction. Il déchira ses vêtements, suivant la coutume de l'époque, pour exprimer la grande angoisse qui s'était emparée de lui. La chose fut rapportée au Prophète Elisée qui fit immédiatement dire au roi de ne pas s'inquiéter et de lui envoyer le général, ce qui fut fait.

Lorsque le général arriva chez le Prophète avec toute une suite de serviteurs, avec des cadeaux précieux, etc., il l'informa, par un des siens, de l'objet de sa visite, signalant qu'il avait été envoyé par le roi. Elisée lui fit dire brièvement de se rendre au Jourdain et de s'y laver sept fois. Naaman se fâcha après avoir reçu cette réponse. Il déclara en substance:

« Cet homme ne daigne même pas me traiter avec civilité. Pourquoi ne descend-il pas me voir et ne témoigne-t-il aucun intérêt envers moi, eu égard à mon rang, ni envers la nation que je représente ? » Il rétorqua ensuite qu'il y avait en Syrie des rivières dont les eaux étaient de beaucoup meilleures à celles du Jourdain, et qu'Elisée se jouait de lui.

La conduite d'Elisée était bonne indubitablement; dictée par Dieu, elle produisit son effet. Cependant, il ne serait pas sage pour le peuple de Dieu de l'imiter généralement. Dans le Nouveau Testament, les Apôtres recommandent expressément aux serviteurs de Dieu d'être courtois envers tous et de rendre honneur à qui l'honneur est dû. L'affaire néanmoins se termina bien. Les serviteurs du général rappelèrent à celui-ci qu'il lui faudrait de toute façon passer près du Jourdain en retournant chez lui. Pourquoi, alors, ne pas essayer de se conformer aux dires du Prophète d'Israël ? Cela ne saurait lui nuire et ne pourrait que lui faire du bien. En tout état de cause, le Prophète n'a vraiment pas cherché à lui extorquer de l'argent ni à obtenir les riches présents qu'il avait apportés et qu'il lui aurait donnés, le Prophète le savait bien, avec plaisir s'il avait été guéri. La colère du général tomba. Il se baigna sept fois dans le Jourdain, conformément à l'instruction reçue. Sa guérison miraculeuse en résulta.

Naaman n'était pas ingrat. Il retourna chez le Prophète pour le remercier et le prier d'accepter ses cadeaux; mais le Prophète ne voulut rien prendre. Il agissait simplement comme représentant de Dieu. Ses facultés n'étaient pas à vendre. Elles constituaient des bénédictions divines. Que le général témoigne à Dieu sa reconnaissance. Et c'est ce que fit Naaman. Il confessa qu'aucun autre dieu, hormis Jéhovah, ne saurait accomplir un tel miracle. Il fut apparemment prêt à se conformer sincèrement à la volonté de Dieu, et demanda ce qu'il devrait faire par la suite. Le Prophète ne l'engagea pas à devenir Juif ni à renoncer à la religion païenne de son pays, mais l'exhorta à retourner chez lui et à continuer de remplir les devoirs de sa charge.

Le général Naaman s'enquit de la responsabilité qui pesait dès lors sur lui. S'il adorait le vrai Dieu, que devrait-il faire lorsqu'il accompagnerait le roi et que celui-ci voudrait se rendre au temple dédié à un faux dieu. Elisée répondit en substance que si le général confessait hautement sa foi dans le Dieu véritable, rien ne pourrait lui être reproché s'il accompagnait son maître au temple d'un faux dieu; en effet, c'est son attachement personnel à Jéhovah Dieu qui serait reconnu.

W.T. 5779 — C.T.R. 1915